

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DIBY FRANCK TRANSPORT » en abrégé « SDFT »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8EME TRANCHE
PROGRAMME 6 VILLA N°74 ILOT 007, Lot 007, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 28/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DIBY FRANCK
TRANSPORT » en abrégé « SDFT »

Objet : - TRANSPORT DE MARCHANDISES ET DE
PERSONNES,
- COMMERCE GENERAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tout fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8EME TRANCHE
PROGRAMME 6 VILLA N°74 ILOT 007, Lot 007, Ilot ND

Dirigeant(s) M DIBY FRANCK EVRARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04162 du 11/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22970/GTCA/RC/2025 du 11/04/2025

